



Tiercelet Info Rapide n°16

Vendredi 24 juin le Conseil Municipal s'est réuni. 11 votants (10 élus présents + 1 procuration de vote). Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité.

CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR ACCROISSEMENT SAISONNIER OU TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Le CM approuve l'ouverture d'un poste « non permanent » pour un accroissement saisonnier d'activité d'agents des services techniques à raison de 35 heures par semaine, à compter du 01/07/22 jusqu'au 31/12/22. Pourquoi ? D'une part, pendant la période des congés, cela permettra d'avoir toujours deux agents en fonction et de pouvoir assurer les travaux d'entretiens extérieurs sans problèmes. D'autre part, entreprendre des petits travaux à caractère exceptionnel qui n'ont pas pu être faits faute de temps ou de personnel.

MAINTENANCE ET RESTAURATION DES AIRES DE JEUX

Suite à la visite et au diagnostic du laboratoire de contrôle PREVACTION, vu la nécessité de faire une maintenance corrective des aires de jeux de la commune, le CM accepte le devis de la société I.M.A.J. à LACROIX SUR MEUSE, d'un montant de 10.164,00€/ttc. Cela concerne les jeux du parc derrière le monument aux morts ainsi que ceux de la maternelle. Pour une question d'homologation, les travaux de maintenance doivent obligatoirement être réalisés par une société spécialisée.

ACHAT DE CAMERAS

Afin d'intensifier sa lutte contre les dépôts sauvages, le CM a décidé d'acheter 5 caméras supplémentaires et d'accepter le devis de la société JAMA à Millau, d'un montant de 1.752,75 €/ttc.

FOURNITURES SCOLAIRES 2022-2023

Pour la rentrée 2022-2023, le CM accorde une participation de 60€ par élève, pour l'achat de fournitures scolaires, aux enfants fréquentant les écoles élémentaire et maternelle de la commune.

PARTICIPATION FINANCIERE 2022 AUX CENTRES AERES DE THIL, HUSSIGNY-GODBRANGE, VILLERUPT, AUDUN-LE-TICHE

Le CM décide de participer financièrement, aux frais de séjour des enfants de la commune qui fréquenteront les centres aérés des communes de Thil, Hussigny-Godbrange, Villerupt et Audun-Le-Tiche, à raison de 50% du prix de la journée, par enfant et par jour pendant les 20 premiers jours de présence aux centres. Les jours supplémentaires seront à la charge complète des familles.

SONDAGE MARCHE DE PRODUCTEURS LOCAUX – RESULTATS

Courant mai nous avons organisé un sondage pour savoir si vous seriez intéressés par la tenue d'un marché de producteurs locaux et connaître votre préférence quant au jour. Le sondage a rencontré un vif succès. Nous avons reçu 166 réponses au total (101 par Internet, 65 sur papier) et il y a eu 163 réponses positives. Votre choix s'est porté à 40% sur le MERCREDI MATIN, devant le mercredi après-midi 27%, le jeudi après-midi 20% et le jeudi matin 13%. Nous allons prendre contact avec les producteurs pour essayer de mettre en place un marché mensuel ou bimensuel dès la rentrée en septembre.

LA VIE ASSOCIATIVE REPREND TOUT DOUCEMENT

Le COVID 19 est toujours bien présent. Malgré tout la vie associative à Tiercelet reprend tout doucement.

28 mai, salle du périscolaire
Repas de l'AMICALE DES ANCIENS
Au menu pizza, pasta al forno et bonne humeur



Le 5 juin, malgré des conditions météo catastrophiques, l'association de parents d'élèves SHAKE YOUR SCHOOL a organisé la kermesse des écoles. Bravo à toute l'équipe !



Le 10 juin, salle du périscolaire,
l'association NOUVELLE VIE a tenu son assemblée générale



NOUVELLE VIE c'est qui ? Ils font quoi ? Nouvelle Vie regroupe une soixantaine de membres. Leur but est, au travers de différentes manifestations, de récolter des fonds pour la recherche contre le cancer en partenariat avec l' I.C.L (l'Institut de Cancérologie de Lorraine à Vandoeuvre).

Le bureau de l'association est composé de : Bernadette HASS/MANSUY présidente, Yvon LEGER trésorier et Martine MORELLI secrétaire. La cotisation annuelle est fixée à 20€.

Les différentes manifestations organisées sont :

la marche rose, la marche bleue, un repas pour la journée de la femme et... le top c'est la confection de lasagnes.

Tenez vous bien cette année Nouvelle Vie a confectionné pas moins 327 kg, de lasagnes, oui vous avez bien lu 327 kg, qui ont été vendus.

Grâce à l'argent récolté lors de toutes ces manifestations, lors de l'assemblée générale, l'association a remis un chèque de 9.200€ aux représentants de l'I.C.L. : Mme Marie-Aude Herman responsable de la recherche clinique et Mr Fabrice Gillet du service communication.

En 12 ans, Nouvelle Vie a fait don de 81.300€ à l'I.C.L.

Réaliser de telles choses, pour la bonne cause et sans grands moyens, c'est tout bonnement phénoménal ! Félicitations à Nouvelle Vie et à tous ses membres pour leur engagement. Merci pour la belle leçon de vie que vous nous donnez. Puisse votre action inspirer d'autres personnes.

Nouvelle Vie ne s'arrête pas en si bon chemin. L'association a maintenant en projet d'organiser en décembre prochain, avec le soutien de la municipalité, un marché de Noël sous le préau de l'école. Nul doute que ce sera encore une réussite et que vous serez nombreux à y participer.